

Prévention et surdit 



D s sa page d'accueil, le site de l'Inpes propose d sormais un lien destin  aux publics sourds, et plus particuli rement   ceux qui communiquent en langue des signes fran aise (LSF). Symbolis  par le nouveau logo Inpes de la LSF, ce lien renvoie   une rubrique d di e   des personnes qui ne sont pas toujours   l'aise avec l' crit. La rubrique propose des documents t l chargeables adapt s, ainsi que des vid os en langue des signes, consacr es   diff rents th mes de pr vention. Elle propose  galement un acc s direct aux supports grand public. Deux sujets sont abord s pour l'instant : la grippe A (H1N1) et la canicule. Un troisi me volet sera prochainement mis en ligne sur le th me de la nutrition. Pour que le message soit compris, la r alisation des vid os a  t  assur e par des partenaires sp cialis s dans la communication aupr s des sourds, car il ne s'agissait pas d'une simple traduction en langue des signes. Ainsi, les contenus ont d   tre retravaill s avec le concours d'experts sourds, afin d' tre parfaitement adapt s aux sp cificit s de la LSF. Mise en ligne sur le site de l'Institut, l'information a aussi  t  largement diffus e par mail, un mode de communication tr s utilis  par ces publics. Avec cet espace d di , qui compl te les actions d j  mises en  uvre pour les publics malvoyants et aveugles, dans le cadre de la convention triennale conclue avec la Caisse nationale de solidarit  pour l'autonomie (CNSA), l'Inpes confirme son engagement en faveur de l'acc s des personnes handicap es   la pr vention et   l' ducation pour la sant .

 V NEMENT L'Inpes apporte son expertise aux Agences r gionales de sant 

La cr ation des Agences r gionales de sant  repr sente une  volution majeure dans l'organisation du syst me de soins et de pr vention. Le minist re charg  de la sant  a sollicit  plusieurs organismes experts pour accompagner leur mise en  uvre. L'Inpes participe   cette d marche, notamment via l' dition de trois ouvrages li s au champ de la pr vention et de la promotion de la sant .



Pendant six mois, des groupes de travail pluridisciplinaires missionn s par le minist re charg  de la sant  ont associ  sp cialistes nationaux et locaux. Les commissions qui se sont r unies dans le domaine de la sant  publique ont retranscrit leur r flexion et leur analyse dans trois ouvrages publi s aujourd'hui par l'Inpes : Les in galit s sociales de sant , Promotion, pr vention et programmes de sant  et Financer, professionnaliser et coordonner la pr vention. Destin s aux futurs directeurs des Agences r gionales de sant  (ARS), ces livres sont  galement disponibles en int gralit  sur le site de l'Inpes. Construits sous forme de fiches et de recommandations, ils constituent de v ritables outils d'aide   la d cision pour d finir et mettre en  uvre les politiques r gionales de sant . En accompagnant ainsi leur mise en place, l'Institut se positionne comme un interlocuteur privil gi  des ARS dans les champs de la pr vention, de la promotion et de l' ducation pour la sant .

R duire les in galit s sociales de sant 

Pilot  par Bernard Basset, le premier ouvrage souligne qu'en mati re de sant , les in galit s sociales se superposent aux in galit s naturelles. Plusieurs d terminants, socio conomiques et g ographiques, g n rent et renforcent ainsi les in galit s de sant . La cr ation des ARS repr sente une opportunit  r elle pour lutter contre ce ph nom ne et am liorer l'acc s aux soins et   la pr vention. L'ouvrage propose des strat gies d taill es permettant d'intervenir de mani re multidimensionnelle   partir de territoires, d'environnements et de populations. La derni re entr e, par exemple, s'int resse   des publics sp cifiques : la petite enfance, les d tenus, les migrants ou encore les handicap s.

R  quilibrer les approches curatives et pr ventives

Pilot  par Fran ois Bourdillon, le deuxi me ouvrage pr sente les modalit s d'organisation des ARS pour une meilleure prise en compte de la promotion de la sant  en France. L'id e : consid rer la personne dans sa globalit  en d cloisonnant les secteurs sanitaire, m dical et m dicosocial. En plus de d cliner les champs et les missions du futur p le « promotion, pr vention et programmes de sant  » des ARS, l'ouvrage propose vingt-quatre fiches d clin es par th mes et par populations. Il offre ainsi des moyens d'action concrets dans des domaines comme les addictions, l' ducation th rapeutique du patient ou encore le d pistage organis  des cancers.

Coordonner et professionnaliser les acteurs

Enfin, le dernier guide, pilot  par Nathalie Leuridan, pr sente des outils d'aide au d ploiement des politiques de pr vention au niveau r gional. Il insiste sur trois enjeux. Tout d'abord, renforcer la pr vention afin de poursuivre le travail engag  par les Groupements r gionaux de sant  publique (GRSP). Deuxi me objectif : la professionnalisation du secteur et la mutualisation des comp tences. Il s'agit de red finir et de reconnaître les nouveaux m tiers apparus avec le d veloppement de la pr vention. Enfin, le troisi me d fi s'int resse   la coop ration des ARS avec d'autres services de l' tat, de l'Assurance maladie et des collectivit s territoriales. En effet, la conduite d'activit s intersectorielles et interminist rielles est une condition de la coh rence et de la compl mentarit  des actions men es dans le champ de la pr vention.



→ De quelle manière l'Inpes intervient-il en région ?

Nous avons deux types d'intervention. La première auprès des institutionnels, en particulier les services déconcentrés de l'État, avec lesquels nous travaillons sur les schémas régionaux d'éducation pour la santé. La seconde auprès des associations qui mettent en œuvre des actions dans ce domaine. Nous leur apportons différentes formes de soutien. Une aide financière d'abord, attribuée dans le cadre d'un appel à projets doté, chaque année, de 7 millions d'euros. Un accompagnement méthodologique, ensuite, par exemple au niveau du montage des actions ou encore de leur évaluation. Nous sommes très engagés dans la professionnalisation des acteurs de terrain et des porteurs de projets. Concrètement, nous soutenons la formation de pôles de compétences régionaux en éducation pour la santé. Depuis leur création, nous sommes également membres des Groupements régionaux de santé publique, c'est-à-dire les instances où s'élaborent les politiques régionales de prévention. Notre présence en région est solide et nos liens avec les acteurs de terrain sont forts.

→ L'Institut édite trois ouvrages d'expertise destinés aux futures agences régionales de santé. Quel est leur objectif ?

L'expertise de l'Inpes dans le champ de la promotion de la santé est reconnue. Avec l'objectif de faciliter la mise en place des Agences régionales de santé, nous avons donc été saisis par le ministère chargé de la santé pour participer à des groupes de travail pluridisciplinaires. Sur la question de l'organisation de la santé publique en région, qui fait l'objet d'un premier guide édité par l'Institut, il était primordial d'intégrer la dimension « prévention ». Concernant le

financement, la professionnalisation et la coordination de la prévention, sujet du deuxième ouvrage, nous avons pu apporter notre expertise, fruit du travail d'accompagnement méthodologique mené depuis plusieurs années auprès des porteurs de projets régionaux. Toute la démarche de l'Inpes va dans le sens d'une professionnalisation et du développement des compétences des acteurs de la prévention. Enfin, nous nous sommes fortement impliqués dans l'ouvrage sur les inégalités de santé, qui constituent probablement l'une des problématiques de santé publique majeures. L'Inpes a piloté le groupe de réflexion sur ce thème.

→ Dans quel esprit avez-vous travaillé sur les inégalités de santé ?

Nous ne naissons pas égaux face à la santé et les inégalités sociales renforcent cette inégalité naturelle. Ce constat se traduit en chiffres, en espérance de vie. Il est incontestable. Ainsi, en fonction de sa famille, de ses revenus, de son éducation, de sa région... autrement dit de sa position sociale et du fonctionnement de la société à un moment donné, une personne est plus ou moins à même de préserver son capital santé : les déterminants environnementaux au sens large ont en effet un impact très significatif. Ce sujet, devenu une priorité nationale, est au cœur de la stratégie de l'Inpes, car si la prévention améliore l'état de santé de la population, elle peine à atteindre ceux qui en ont le plus besoin. La question des inégalités de santé est très complexe, mais l'approche pragmatique adoptée par le groupe que nous avons animé permet de livrer un ouvrage convaincant et opérationnel.

* Directrice générale de l'Inpes.

THÉMA Nouvelle campagne de prévention du VIH

LE 1^{ER} DÉCEMBRE, JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LE MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET L'INPES LANCENT UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE PRÉVENTION ESSENTIELLEMENT DESTINÉE AUX PLUS DE 25 ANS, AUX HOMMES AYANT DES RELATIONS SEXUELLES AVEC DES HOMMES ET AUX MIGRANTS. AVEC UN MESSAGE : LE PRÉSERVATIF DOIT ÊTRE UTILISÉ PAR TOUS DANS CERTAINES SITUATIONS – INFIDÉLITÉ, NOUVEAU PARTENAIRE, MULTIPARTENARIAT, ETC.

En France, selon les dernières données disponibles, l'usage du préservatif est largement répandu parmi les jeunes. Depuis 2000, 90 % d'entre eux déclarent l'utiliser lors du premier rapport sexuel. En revanche, les plus âgés, notamment les plus de 35 ans, ne se sentent pas forcément concernés par les messages préventifs. Par ailleurs, la plupart a entamé sa vie sexuelle à une époque où l'utilisation du préservatif était moins généralisée, et n'y a pas recours systématiquement.

DES SITUATIONS À RISQUE

Pour la première fois, une [campagne de prévention](#) de l'Inpes s'adresse à cette population. Elle sensibilise également les publics prioritaires dans la prévention du VIH et des IST (homosexuels et migrants). Le parti pris est de présenter des situations amoureuses ou sexuelles où l'utilisation du préservatif est nécessaire – c'est-à-dire

lors de relations sexuelles avec une personne dont on ne connaît pas le statut sérologique avec certitude (infidélité, nouveau partenaire, multipartenariat, etc.).

UNE CAMPAGNE AU CŒUR DU VÉCU

Au programme de la campagne : cinq spots diffusés du 1^{er} au 21 décembre à la télévision et sur les sites de rencontre. Ils délivrent des témoignages d'hommes et de femmes, inscrivant la prévention dans le vécu de chacun. Deux spots mettent en scène des personnes hétérosexuelles de plus de 35 ans. Dans le premier, un homme marié évoque un rapport extra-conjugal ; dans le second, une femme divorcée revient sur sa relation avec un nouveau partenaire. Selon l'enquête *Contexte de la Sexualité en France 2006* (Inserm, Ined, ANRS), la moitié des hommes de plus de 35 ans n'ont pas utilisé de préservatif lors de leur dernier rapport sexuel avec une autre personne

que leur conjointe. L'étude montre aussi qu'après une séparation, l'utilisation du préservatif avec un nouveau partenaire est d'autant plus faible que la relation conjugale a été de longue durée. Deux autres films s'adressent plus particulièrement aux hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes. En effet, presque quatre personnes sur dix découvrant leur séropositivité en 2007 ont été contaminées lors de rapports homosexuels. Ainsi, un de ces spots aborde la nécessité de réintroduire le préservatif au sein du couple, après une prise de

risque extraconjugale. Dans l'autre spot, un homme évoque son questionnement sur la prévention, lors de sa première relation sexuelle avec un homme. Le cinquième spot illustre la négociation du préservatif au début d'une histoire d'amour. Il met en scène une jeune femme migrante originaire d'Afrique subsaharienne. En renfort de cette campagne, des dispositifs spécifiques sont mis en place en direction des gays (déclinaison web et [annonce presse](#)) et des migrants subsahariens et maghrébins (campagne sur les radios communautaires notamment). ■

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La [campagne de communication](#) *Nou pli fô* (« Nous sommes plus forts ») a été initiée le 1^{er} décembre 2008 dans les Départements français d'Amérique pour lutter contre la discrimination des personnes atteintes par le VIH. L'Inpes relance aujourd'hui le dispositif avec pour objectif de renforcer la mobilisation contre le sida. Au programme : des spots TV sur l'implication de chacun dans la lutte contre la discrimination, des témoignages radios de personnes atteintes, des affiches, ainsi qu'un site dédié – www.generation-nouplif.com.

FOCUS Un guide pour les formateurs en éducation pour la santé

DANS LA COLLECTION « SANTÉ EN ACTION », L'INPES PUBLIE LE GUIDE *FORMATION EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ. REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES ET PRATIQUES*. CET OUVRAGE EST LE FRUIT D'UNE RÉFLEXION NATIONALE À LAQUELLE ONT PARTICIPÉ UNE DIZAINE DE PÔLES RÉGIONAUX DE COMPÉTENCES. IL FOURNIT DES REPÈRES POUR LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS CONTINUES EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ.

Destiné aux formateurs et aux responsables de formation des pôles régionaux de compétence en éducation pour la santé, mais aussi à ceux du secteur associatif, cet ouvrage constitue un support pour la réflexion et la pratique. Il comprend quatre chapitres. Le premier définit les grands principes de la formation continue et délivre des informations sur le processus d'apprentissage des adultes. La suite de l'ouvrage est consacrée à la méthodologie du projet de formation. Ainsi, le deuxième chapitre présente les trois étapes indispensables à toute démarche formative : l'analyse des besoins et

du contexte, la définition des objectifs et l'élaboration des contenus. Ces phases garantissent la cohérence et la pertinence de la formation. Le chapitre suivant porte sur l'organisation de l'apprentissage et donne des recommandations pratiques sur la durée et le séquençage d'une formation – préalables nécessaires à la dynamique de la démarche et à la détermination des coûts et des modalités pédagogiques. Des exemples de techniques d'animation couramment utilisées sont proposés. Enfin, le dernier chapitre est consacré à l'évaluation de la formation. Il retient deux

approches : l'une centrée sur l'appréciation des moyens déployés et du processus de mise en œuvre ; l'autre sur les résultats. Objectif : mesurer l'écart entre ce qui est attendu et ce qui est observé, et en identifier les causes. Des ressources documentaires, un questionnaire d'évaluation

pour recueillir l'appréciation des participants (atteinte des objectifs, satisfaction, adéquation avec leurs attentes, etc.), un mémento des points à prendre en compte pour estimer le coût d'une formation, ainsi qu'une liste des pôles régionaux de compétence en éducation pour la santé figurent à la fin de l'ouvrage. ■

TROIS PHASES INCONTOURNABLES

L'élaboration d'une formation suppose trois étapes préalables. La première – l'analyse des besoins des acteurs de la formation (commanditaires, bénéficiaires, etc.) – apporte des informations qui permettront au formateur de définir les objectifs et les contenus de la formation, ainsi que les supports. La deuxième consiste à déterminer des objectifs : appropriation de nouvelles compétences ou perfectionnement. Cette étape permet de structurer la formation : élaboration d'un contenu en adéquation avec les résultats attendus, choix de méthodes d'apprentissage pertinentes et mise en place de critères d'évaluation de la démarche. Enfin, la troisième phase porte sur l'élaboration des contenus à partir de plusieurs éléments comme leur adéquation avec les objectifs fixés et les pratiques professionnelles existantes.

DÉCRYPTAGE Traquer le gras, le sucre et le sel

LE 2 NOVEMBRE, DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ (PNNS), LE MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET L'INPES ONT LANCÉ UNE CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION SUR LA CONSOMMATION DE SEL, DE SUCRE ET DE GRAS DES FRANÇAIS. AU PROGRAMME : DES SPOTS TV DIFFUSÉS JUSQU'AU 22 NOVEMBRE, UN MODULE PÉDAGOGIQUE ACCESSIBLE SUR WWW.MANGERBOUGER.FR ET UN DISPOSITIF D'INFORMATION DANS LA PRESSE.

Surpoids, maladies cardiovasculaires, diabète, hypertension, hypercholestérolémie, etc. Consommés en excès, les matières grasses, le sel et le sucre présentent des risques pour la santé. L'objectif de la [campagne de communication](#) est double : informer la population sur ces trois éléments parfois présents de manière méconnue dans certains aliments ; lui apporter des solutions concrètes pour bien choisir les produits qu'elle consomme. Fers de lance de cette campagne, trois spots TV ont été diffusés du 2 au 22 novembre (voir ci-contre). Des annonces presse et des bannières web complètent le dispositif et renvoient vers le site www.mangerbouger.fr. Dans le cadre de la campagne, l'Inpes a par ailleurs conçu la « [Machine À Décoder les Aliments Mystérieux](#) » (MADAM). En ligne sur le site www.mangerbouger.fr depuis le 2 novembre, ce module ludique et interactif permet de comparer une centaine de produits de grande consommation – classés par familles d'aliments –

et de connaître leur teneur en gras, en sel ou en sucres. La MADAM délivre également de nombreux conseils et astuces pour mieux manger. En outre, le module propose des repères pour décrypter les informations nutritionnelles figurant sur les emballages et explique certaines formules (« Sans matière grasse », « Allégé en sucre », etc.). Par exemple, il montre qu'un produit présenté comme « allégé en matières grasses » peut en revanche contenir beaucoup de sucre. Enfin, la « Machine À Décoder les Aliments Mystérieux » rappelle que la meilleure – et la plus simple – façon d'adopter une alimentation équilibrée est de suivre les neuf recommandations du Programme national nutrition santé. Le module revient aussi sur les quatre principes d'un bon rythme alimentaire : faire trois ou quatre repas par jour, éviter le grignotage, profiter des produits de saison – moins chers et plus savoureux – et pratiquer une activité physique quotidienne (l'équivalent de trente minutes de marche rapide). ■

➔ **Du ketchup dans votre café ?**
Trois spots télévisés de trente secondes ont été diffusés du 2 au 22 novembre. Avec pour signature « Le sel [ou le sucre ou le gras] n'est pas toujours là où on le pense », ils montrent des personnes qui salent un œuf à la coque avec des céréales, sucent leur café avec du ketchup ou graissent une poêle avec du chocolat. Parallèlement, trois annonces, déclinées sur le même principe, ont été publiées dans une trentaine de magazines. Enfin, 300 000 dépliants d'information ont été encartés dans les éditions des 10, 17 et 24 novembre du quotidien *20 minutes*.

➔ **Des professionnels engagés**
La campagne de communication s'appuie sur la mobilisation de plusieurs acteurs du secteur de l'alimentation. Onze entreprises ont ainsi signé la charte d'engagement volontaire de progrès nutritionnel du PNNS. Celle-ci prévoit notamment d'améliorer la qualité nutritionnelle des produits, la taille des portions ou encore le positionnement des prix. Leur action portera aussi sur la publicité et sur l'accessibilité des aliments aux populations défavorisées.

➔ **Des chiffres étonnants**
Pour 100 g de produits, la quiche lorraine contient deux fois plus de lipides (17,3 g) que la pizza (8,7 g). Pour sa part, la tourte aux poireaux affiche 16,3 g de lipides contre 7 pour le cassoulet. Autres chiffres : le gruyère est deux fois plus gras (34,5 g) que la mozzarella (17,5) et le sandwich saucisson beurre près de deux fois plus (19,5) qu'un hamburger (11). Autant d'informations – parfois surprenantes – que la MADAM vous fera découvrir.

EN BREF

► Journées de la prévention 2010

Les sixièmes Journées de la prévention, organisées par l'Inpes, se tiendront les 8 et 9 avril 2010, à la Maison de la Mutualité, à Paris. Neuf nouvelles thématiques sont au programme. Parmi elles, la session *Prévention primaire et secondaire des cancers : développement de stratégies d'actions de réduction des risques* s'intéressera aux initiatives de l'Institut national du cancer en matière d'évaluation des politiques de lutte contre le tabac, de prévention, de dépistage et de détection précoce des cancers. Pour sa part, la session *Internet et santé publique : pratiques, expériences et enjeux* portera sur l'utilisation d'internet comme support dans le cadre d'interventions personnalisées de santé publique. Professionnels et chercheurs se pencheront sur la nature de ces programmes, leurs objectifs, leur impact et les publics visés. Plusieurs exemples d'expériences de terrain françaises et québécoises seront exposés. Les inscriptions seront ouvertes du 15 janvier au 20 mars sur le site de l'Inpes. L'appel à communications est clôturé depuis le 15 novembre 2009. L'Institut a reçu 165 propositions.

• [Les Journées de la prévention 2010](#)

► La santé dans les DOM

La Santé de l'homme consacre deux éditions à la promotion de la santé dans les DOM. Le n° 403 dresse un état des lieux de la santé publique en Guadeloupe et en Martinique. Il présente le programme de prévention des risques liés à la chlordécone mis en place dans les deux départements, le dispositif de prévention de la dengue en Martinique, la « consultation mémoire » pour les aînés au centre hospitalier du Lamentin et le programme de prévention des brûlures centré sur les enfants au CHU de Fort-de-France. Le magazine s'intéresse aussi au réseau de soins sur l'hypertension, opérationnel depuis 2002 en Guadeloupe. Enfin, il évoque deux enquêtes consacrées aux usagers de crack et à la prostitution en Guadeloupe, et propose un focus sur la consommation de substances psychoactives en Martinique. Pour sa part, le n° 404 abordera la situation en Guyane et à La Réunion.

• [Le n° 403 de La Santé de l'homme](#)

► Mise en ligne d'une base de données « logo PNNS »

Le logo Programme national nutrition santé (PNNS) a été créé en 2001. Son utilisation est autorisée par l'Inpes, sur avis d'un comité national d'évaluation, pour des actions ou des supports conformes aux orientations du PNNS. L'Institut propose un document – disponible sur son site – qui recense le nom et les coordonnées des promoteurs habilités à l'utiliser, leur action, leur objectif et la population concernée, ainsi que la date d'obtention du logo et de son renouvellement.

• [Liste des promoteurs ayant obtenu le logo PNNS](#)

► Lancement de l'appel à projets « Fais-nous rêver »

Organisé par l'Agence pour l'éducation par le sport, « Fais-nous rêver » soutient des actions menées par des associations et des clubs sportifs dans le domaine éducatif et social. Depuis sa création, il y a douze ans, cet appel à projets a primé 650 initiatives locales. À la clé : une dotation de 2 000 € en moyenne, l'attribution du label « Fais-nous rêver » (gage de qualité et d'utilité sociale) et une mise en avant médiatique. L'Inpes faisait partie de la commission Sport santé du jury national de l'édition 2008-2009 qui a récompensé l'association Des étoiles dans les yeux. Les porteurs de projets souhaitant participer au concours 2009-2010 sont invités à déposer leur candidature sur le site de l'Agence pour l'éducation par le sport avant le 15 janvier 2010.

• [Le concours « Fais-nous rêver »](#)

AGENDA

→ LES 10 ET 11 DÉCEMBRE

[3^e Rencontres de la Haute Autorité de Santé](#), à la Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris.

→ LE 14 DÉCEMBRE

[Journée de la Société française de santé et environnement](#), Santé et environnement : faits, représentations et valeurs, à Paris.

→ LE 5 FÉVRIER 2010

[Congrès Santé-éducation Paris 2010](#) organisé par la Société savante Diabète éducation de langue française (DELFF), à Paris.

→ DU 9 AU 12 MARS 2010

[13^e Journées annuelles de santé publique](#) organisées par l'Agence de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, l'Institut de la statistique du Québec, l'Association des médecins spécialistes en santé communautaire du Québec, l'Association pour la santé publique du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Agence de santé et de services sociaux de la Montérégie, l'Institut national de santé publique du Québec et l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux, à Montréal (Canada).

→ LES 8 ET 9 AVRIL 2010

[6^e Journées de la prévention](#) organisées par l'Inpes, à la Maison de la Mutualité, à Paris.

→ DU 14 AU 16 AVRIL 2010

[18^e Conférence internationale du réseau Hôpitaux promoteurs de santé](#), à Manchester (Angleterre).

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Le praticien face à l'adolescent

L'Inpes propose aux professionnels de santé deux outils pour les accompagner dans leur pratique quotidienne auprès des jeunes.

Le classeur *Entre nous* comprend un guide d'intervention destiné plus particulièrement aux médecins et aux pharmaciens, des supports d'appui à la relation, ainsi que des documents d'information pour les adolescents.

Le document *Dialogue et éducation pour la santé avec un adolescent* (collection « Repères pour votre pratique »), destiné principalement aux médecins, expose de façon synthétique plusieurs principes de base pour favoriser le dialogue entre les professionnels de santé et les adolescents. Il délivre également des conseils pour initier et mettre en œuvre une démarche d'éducation pour la santé. Enfin, il renvoie vers des sites et des numéros utiles, et recense les différents documents sur le sujet. Il est téléchargeable sur le site de l'Inpes et disponible sur commande [rubrique « catalogue »].

Soins palliatifs

À la suite de l'annonce du plan national de développement des soins palliatifs, en juin 2008, la collection « Repères pour votre pratique » a publié une version actualisée du [numéro consacré aux soins palliatifs et à l'accompagnement des patients atteints de maladie grave ou en fin de vie](#) (initialement édité en 2008), avec une nouvelle annexe consacrée aux implications pratiques de la loi. Le document aborde notamment la prise en charge des malades et de leur souffrance. Il présente les différentes structures de soins palliatifs en milieu hospitalier et livre des conseils pour la mise en place d'une intervention à domicile. Enfin, le numéro évoque le rôle des associations de bénévoles. Sites dédiés, ressources documentaires, contacts utiles et rappel de la législation complètent ce numéro.

Démarche qualité

Le guide *Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ?* est le fruit d'un partenariat entre l'Inpes et plusieurs associations. Outil d'auto-évaluation pour les acteurs associatifs, il a pour objectif de mesurer la qualité des actions, de renforcer les compétences et d'améliorer le service rendu.

Santé des migrants

Le numéro 5 du magazine *Et la santé, on dit quoi ?* aborde la question du suivi de la grossesse, le dépistage du cancer du col de l'utérus ou encore les gestes de prévention à adopter pour avoir un habitat sain et sûr. Au sommaire également : un vrai/faux sur le tabac, un focus sur le Centre d'information et de dépistage de la drépanocytose et sur l'association Drépavie, ainsi qu'une interview de la comédienne Claudia Tagbo. Enfin, le numéro propose des portraits, un roman-photo sur le VIH et des adresses utiles.

NOS COLLABORATEURS PUBLIENT

Fournier (Cécile), Gautier (Arnaud) et al., *Besoins d'information et d'éducation des personnes diabétiques, pratiques éducatives des médecins, étude Entred, France, 2007, BEH n° 42-43.*

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22 – www.inpes.sante.fr

Directrice de la publication

Thanh Le Luong

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro

Cécile Allaire, Élodie Aina, Bernard Basset, Lucile Bluzat, Marie-Frédérique Cormand, Cécile Fournier, Martine Lapergue, Emmanuelle Le Lay, Fabienne Lemonnier, Vanessa Lorto, Anne-Sophie Mélard, Marie-José Moquet, Fabrice Moreau, Jean-Marc Piton, Isabelle Vincent

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : DR

Dépôt légal : décembre 2009

ISSN : 1963-1936

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr

Pour commander les documents de l'Inpes : edif@inpes.sante.fr